Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	16-0641-7	**Numéro de la version :**	13.02
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/10/04

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

COUPE-FEU MP+ STIX 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

11-4002-1961-1	42-0016-4776-9	44-0029-8127-0	44-0029-8149-4	44-0042-9356-7
44-0042-9357-5	44-0042-9358-3	44-0042-9360-9	70-0067-7248-0	98-0400-5399-7
98-0400-5400-3	98-0400-5401-1	98-0400-5416-9	98-0400-5417-7	98-0441-1102-3
DE-2729-4489-8	XD-0055-2895-0	XF-0038-6975-7		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Pour la protection passive contre les incendies dans des applications industrielles.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des Spécialités Industrielles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Provoque des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : reins/voies urinaires

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

5% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Silicate de sodium	1344-09-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Silicate de sodium
Borate de Zinc 2335	138265-88-0	10 - 30 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d'hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
Pétrolatum	8009-03-8	10 - 20	Pétrolatum
POLYISOBUTYLENE	9003-27-4	10 - 20	2-Méthylprop-1-ène homopolymérisé
Polymère butadiène-styrène	9003-55-8	10 - 20	Copolymère de stryrène et butadiène
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	41583-09-9	5 - 10 Secret Fabrication *	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine, phospate
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	1 - 10	Oxyde de verres, produits chimiques
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	26471-45-4	1 - 5	1,3-divinylbenzène polymérisé avec le buta-1,3-diène et le styrène
POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	62258-49-5	< 3	Polymère d'alpha-méthylstyrène avec l'amylène et le pipérylène
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	25036-25-3	< 3	Pas de données disponibles
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	67701-06-8	< 3	Pas de données disponibles
FIBRE DE RAYONNE	Aucun	< 3	Not Applicable
Cellulose régénérée	68442-85-3	< 3	La cellulose la régénère avec du disulfure de carbone, la dissout dans une solution alcaline diluée et est extrudée dans un acide pour former un tube de vicose
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	< 3	Silice amorphe sublimée exempte de cristaux
Eau	7732-18-5	< 3	Eau

FIBRE DE RAYONNE est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du

produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8009-03-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour

amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Mastic
couleur	Rouge
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,25 g/cm3
Densité relative	1,25 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	< 1 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 1 g/l
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la santé attendu.

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silicate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Silicate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Pétrolatum	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Pétrolatum	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,19 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	Dermale	Composants similaire	LD50 > 2 000 mg/kg

		s	

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Aucune irritation significative
Silicate de sodium	Lapin	Corrosif
Pétrolatum	Composants similaires	Aucune irritation significative
Polymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
POLYMERE BUTADIENE-STYRENE-DIVINYLBENZENE	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Lapin	Aucune irritation significative
POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	Composants similaires	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Irritant grave
Silicate de sodium	Données in Vitro	Corrosif
Pétrolatum	Composants similaires	Aucune irritation significative
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Lapin	irritant légère
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Lapin	irritant légère
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	Composants similaires	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Cochon d'Inde	Non classifié
Silicate de sodium	Mouris	Non classifié
Pétrolatum	Cochon d'Inde	Non classifié
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Composants similaires	Non classifié
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Hommet et animal	Non classifié
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYMERE D'ALPHA-METHYLSTYRENE-ISOAMYLENE-PIPERYLENE	Cochon	Non classifié

	d'Inde	
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Borate de Zinc 2335	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc 2335	In vivo	Mutagénique
Silicate de sodium	In Vitro	N'est pas mutagène
Silicate de sodium	In vivo	N'est pas mutagène
Pétrolatum	In Vitro	N'est pas mutagène
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde de verres, produits chimiques	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	In vivo	N'est pas mutagène
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Pétrolatum	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Pétrolatum	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Ingestion	Composants similaires	Cancérigène
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silicate de sodium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200	pendant la grossesse

				mg/kg/jour	
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	2 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Silicate de sodium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Inhalation	système immunitaire | système respiratoire | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | foie | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Système endocrinien | foie | rénale et / ou de la vessie | cœur | la peau | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours

		système vasculaire | système immunitaire | Système nerveux | yeux | système respiratoire | système vasculaire				
Silicate de sodium	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
Silicate de sodium	Ingestion	Système endocrinien | sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/day	3 mois
Silicate de sodium	Ingestion	cœur | foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Pétrolatum	Ingestion	cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	2 années
PHOSPHATE DE MÉLAMINE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	90 jours
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	système auditif | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | foie | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	16-0641-7	**Numéro de la version :**	13.02
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/10/04

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca